

MCI

Grandir Ensemble

Programme de formation

Réglementation ESP

Réglementation ESP

Durée : 12 heures

Profils des stagiaires

Personne ne connaissant pas les équipements sous pression (ESP) ni la réglementation associée
Personne ayant une première connaissance des équipements sous pression (ESP) et de la réglementation associée

Prérequis

- Pas de prérequis nécessaire

Objectifs

- Identifier les différents équipements sous pression (autoclave, réservoir d'air comprimé, compresseur, équipement frigorifique) et les accessoires de sécurité
- Identifier les composants d'une installation frigorifique (compresseur, détendeur, évaporateur, condenseur).
- Connaître les risques liées à l'utilisation des équipements sous pression
- Connaitre les différents marquage CE
- Identifier les équipements sous pression soumis et non soumis
- Connaître la section 14 (Art R557-14-1 à R557-14-8) du Chapitre VII du Titre V du Livre du Code de l'Environnement
- Connaître le CTP pour le suivi en service des systèmes frigorifiques sous pression
- Connaitre l'Arrêté du 20 novembre 2017 relatif au suivi en service des équipements sous pression et des récipients à pression simples
- Connaitre les prérequis pour réaliser les contrôles des Autoclaves
- Connaitre les périodicités de contrôles
- Connaitre le suivi des interventions
- Réaliser un plan d'inspection

Contenu de la formation

- **Séquence 1 en salle :** Connaître les équipements sous pression et les risques associés
- **Séquence 2 en salle et sur une centrale CO2 :** Connaitre et mettre en application la réglementation
- **Séquence 3 sur le terrain :** Identifier en pratique les différents ESP, leurs marquages, leurs composants

Equipe pédagogique

Arthur JULIEN, notre Responsable Réglementation National, met à votre service plus de 8 ans d'expérience dans les ESP. Véritable expert de la DESP et du suivi en service des ESP, il maîtrise parfaitement les réglementations et leurs applications.
Spécialisé dans le suivi en service des Autoclaves, le marquage CE et suivi en service des systèmes frigorifiques, Arthur est constamment à la pointe des dernières actualités réglementaires sur ces équipements sous pression. Son expertise et son savoir-faire font de lui un formateur exceptionnel, capable de partager des connaissances réglementaires précises et concrètes issues de son expérience terrain.

Moyens pédagogiques et techniques

- Une partie théorique (8 heures) en salle
- Une partie pratique (4 heures) sur un autoclave, un groupe-froid et un réservoir d'air comprimé
- Animation par Powerpoint

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- les modalités de suivi de l'exécution de la formation sont les suivants : Feuille de présence, attestation de suivi de formation.
- Une évaluation par QCM sera réalisé à la fin de la formation

Modalité et délai d'accès en formation

- Modalité d'accès sur demande via le formulaire « nous contacter » sur notre site www.mci.fr
- Six stagiaires maximum par session
- Entre 1 et 2 mois de délais entre le moment où la proposition est acceptée et le début de la formation. Pour plus de détail, nous consulter via le formulaire « nous contacter » sur notre site www.mci.fr

Modalités d'évaluation :

- **Evaluation de la progression pédagogique :**
  - Evaluation de positionnement pour déterminer les besoins et pré-requis
  - Evaluation de sortie mesurant l'acquisition totale ou partielle des objectifs fixés

- **Évaluation de l'action**
  - Evaluation de satisfaction du formateur
  - Évaluation à chaud de satisfaction stagiaires
  - Évaluation à froid des impacts de la formation (réalisée après 3 mois)

Prise en charge des personnes en situation d'handicap

Notre organisme s'assure que la formation proposée puisse être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour cela, nous disposons d'un référent handicap que vous pourrez contacter à l'adresse suivante : **celine.lignier@mci.fr** afin d'anticiper ensemble les aménagements éventuels à mettre en œuvre pour favoriser la réussite de votre parcours.

Prix de la formation: 1200€ HT/session (1,5j)

Date de création de ce programme : 23/04/2025